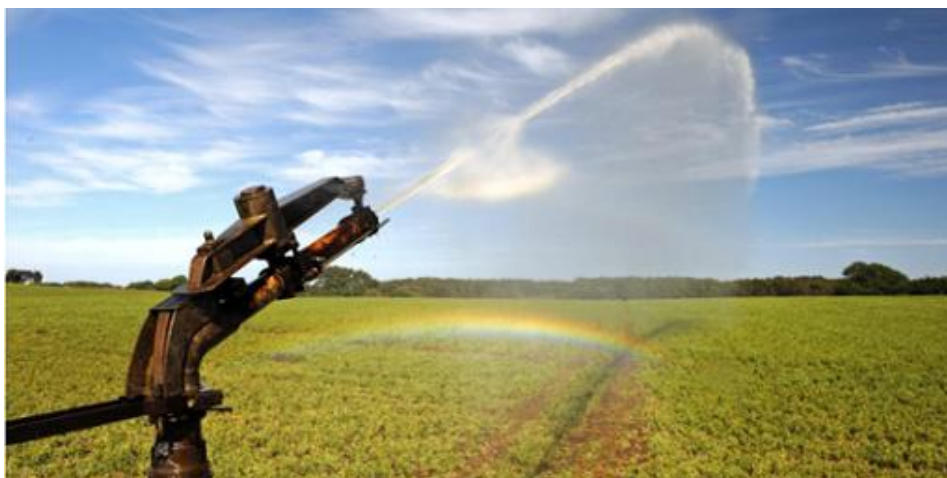


## Même en Bretagne, les agriculteurs ont besoin d'eau



*Les agriculteurs irrigants dénoncent les difficultés à faire aboutir leurs projets d'irrigation.*

*Thierry Creux, archives Ouest-France*

Les agriculteurs irrigants dénoncent les entraves à leurs projets. Mais des éleveurs bretons ont réussi à sécuriser leur ressource en eau tout en préservant ces espaces sensibles.

### Laurent Le Goff

De l'eau, il en tombe en moyenne 800 mm chaque année en France. « **Mais on l'utilise très peu, comparé à la Norvège et au Danemark qui ont développé des politiques de stockage** », assure Éric Frétilière, producteur de foie gras dans le Sud-Ouest et président des Irrigants de France.

Bien sûr, les légumiers bretons ne sont pas les plus exposés, si on les compare aux arboriculteurs du sud de la France. Sauf que l'Armorique n'a pas de nappe phréatique et l'eau de pluie s'en va rapidement vers la mer. Avec le réchauffement, « **nous avons besoin de sécuriser l'accès à l'eau si on veut continuer de produire** », résume Loïc Conan, producteur de tomates à Paimpol et vice-président de la coopérative des Maraîchers d'Armor.

En 2020, l'irrigation couvrait 6,8 % de la surface agricole utilisée (SAU) en France, dont 38 % pour le maïs, 12 % pour le blé et 9 % pour les légumes frais, les fraises et les melons. En Bretagne, 1 % seulement de la SAU est irriguée. Et 65 % de ces surfaces sont consacrées aux fruits et légumes, selon la chambre d'agriculture.

Breizh irrigation, le syndicat des irrigants, accompagne chaque année une dizaine de projets, des retenues d'une « **capacité moyenne de 25 000 m<sup>3</sup>, remplies par les eaux de ruissellement des parcelles, entre novembre et mars** ».

Beaucoup sont refusés en raison de leur impact sur les zones humides. Sur le papier, depuis juillet 2024, la loi autorise la création d'une retenue d'eau dès lors qu'elle ne dégrade pas plus d'un hectare de zone humide, et à condition de mettre en œuvre des mesures compensatoires. « **Mais sur le terrain, on se heurte à des refus systématiques des commissions locales de l'eau.** »

Dans leur viseur, le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) de la Vilaine, l'un des plus grands de France. Un territoire de 11 000 km<sup>2</sup> où vivent plus d'1,2 million d'habitants, dans six départements. Ce document prévoit l'interdiction, à partir de 2029, des herbicides utilisés par les producteurs de maïs dans les zones les plus fragiles des aires de captage. Et confirme l'interdiction de créer des réserves d'eau dans les zones humides. Pour une partie du monde agricole (l'alliance FNSEA-JA et la Coordination rurale), ces deux mesures sont inacceptables. La Confédération paysanne, les associations de défense de l'environnement et une majorité d'élus les soutiennent.

**« On n'est pas contre la création de réserves »**

« **60 % des zones humides ont disparu depuis quatre-vingts ans, il faut préserver celles qui restent, elles jouent un rôle essentiel pour stocker et filtrer l'eau, alimenter les cours d'eau,** fait valoir Pascal Hervé, agriculteur à Laillé (Ille-et-Vilaine), siégeant à la commission locale de l'eau en charge du Sage Vilaine. **On n'est pas contre la création de réserves pour les cultures de légumes, mais à distance des zones humides, pour capter les eaux de ruissellement.** »

Légumiers et industriels s'impatientent. « **Nous sommes en compétition avec d'autres pays européens, qui nous prennent des marchés, il est temps de réagir sinon on disparaîtra** », s'alarme Benoît Milcent, directeur pour la France du géant belge Greenyard Frozen, qui possède une usine de légumes surgelés à Moréac (Morbihan).

Le risque est d'importer de plus en plus de fruits et légumes. « **On va importer l'irrigation de pays déjà en tensions sur le plan climatique** », prévoit Denis Lebossé, responsable de la station expérimentale de Kerguéhenec, dédiée aux cultures végétales. Il est temps de remettre « **l'intérêt de**

**l'agriculture au même niveau que l'intérêt environnemental », insistent les irrigants, invitant les citoyens à « prendre conscience que l'irrigation, c'est leur alimentation ».**